



ARRÊTÉ N°2025FIN138

Objet : Fin de fonction du mandataire suppléant de la regie d'avance de la maison de la petite enfance
RA 23620

Le Maire,

VU la délibération N° 06.07/EJS10C en date du 07 juillet 2006 portant création de la régie d'avance de la Maison de la Petite Enfance,

VU la décision du Maire 2015DM62, portant modification de la régie d'avance Maison de la Petite Enfance,
VU l'arrêté N° 2017FIN156 du 23 octobre 2017 portant nomination de Madame Corinne GOURDON en qualité de mandataire suppléante de la régie Maison de la Petite Enfance,

ARRETE

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions de Madame Corinne GOURDON en qualité de mandataire suppléante de la régie d'avance Maison de la Petite Enfance, à compter du 14 janvier 2025.

Ampliation du présent arrêté est adressée,
A Madame la Trésorière Principale de Palaiseau

Le Maire,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,

-Informé que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

-Le tribunal administratif peut être ainsi saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Notifié le : 11/12/2025

FAIT A LA VILLE DU BOIS, 01 DEC. 2025

Le Maire de la Ville du Bois, Jean-Pierre MEUR





<p>Le Maire,</p> <p>-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,</p> <p>-Informé que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.</p> <p>-Le tribunal administratif peut être ainsi saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.</p> <p>Notifié le : <u>11/12/2025</u></p>	<p>FAIT A LA VILLE DU BOIS,</p> <p>Le Maire de la Ville du Bois, Jean-Pierre MEUR</p> 
--	---

Signatures précédées de la mention « Vu pour acceptation »

Mdame Céline LE ROY, régisseur titulaire

Vu pour acceptation


Madame Marine BARBARA, suppléante

Vu pour acceptation


Madame Adeline KANDE, suppléante

Vu pour acceptation
